

Non à la répression contre les faucheurs d'OGM

Plusieurs centaines de citoyens ont détruit deux parcelles de maïs transgénique ce samedi 27 août dans la commune de Nonette, dans le Puy-de-Dôme. Cette commune avait pris un arrêté municipal interdisant les cultures OGM sur son territoire, mais le Préfet avait passé outre.

Les forces de l'ordre sont intervenues brutalement ; des exploitants défendant les intérêts de la multinationale semencière Limagrain se sont opposés aux manifestants de manière extrêmement violente, sous le regard passif des forces de police

Quinze faucheurs volontaires ont été brutalement arrêtés, mis en garde à vue pendant 48 heures et déférés devant le Parquet : ils seront jugés le 16 septembre à Clermont-Ferrand.

En donnant son accord pour l'implantation de ces parcelles OGM, le Gouvernement méprise les prises de positions des élus locaux (Conseil général, Conseil régional, Maires...) et de la position d'une majorité de citoyens qui refusent les OGM et leur implantation en plein champ.

La culture d'OGM en plein champ fait courir à la population des risques sanitaires et environnementaux. L'Union syndicale Solidaires dénonce cette nouvelle répression qui s'abat sur des citoyens qui dénoncent ce risque. Le gouvernement ne doit plus autoriser de culture OGM en plein champ.

L'Union syndicale Solidaires exige la relaxe des quinze inculpés de Clermont Ferrand et des dizaines de faucheurs volontaires qui vont comparaître dans différents procès (le prochain se tient à Rodez le 7 septembre).